SAINT-PREST, le 6 octobre 2012

Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
78, rue de la République
28300 SAINT-PREST

Monsieur le Maire,

Vous n'êtes pas sans savoir que la concertation sur les options de tracés pour une éventuelle autoroute A 154 est lancée.

La première réunion officielle des Maires des communes impactées par le tracé s'est tenue le 24 septembre, au cours de laquelle vous avez été chaleureusement remercié (alors que vous n'étiez pas présent) par l'un de vos collègues pour accepter qu'un pont traverse votre village.

Cette concertation au travers de plusieurs réunions publiques, sera close le 19 octobre.

Le résultat de cette concertation permettra d'identifier l'option préférentielle parmi toutes celles qui ont été identifiées.

En date du 18 juin 2009, le Conseil Municipal dans sa totalité a voté une Motion contre le tracé Est qui traverserait notre commune, sacrifiant la vallée de l'Eure et la qualité de vie dans notre village.

Nous vous demandons expressément d'en délibérer avec votre Conseil Municipal avant la date du 19 octobre afin de ne pas laisser retenir l'option du passage par l'Est rapproché qui est fortement privilégiée par les Maires des autres communes qui ne souhaitent pas voir leur commune traversée ou impactée par ce projet.

SAINT-PREST ENVIRONNEMENT
18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Tél. 06 13 07 88 31
Site internet www.stprest-environnement.org

Si vous avez été élu au suffrage universel lors des dernières élections, ce que nous respectons, ceci ne veut pas dire que vous avez « carte blanche » et ne vous permet pas de sacrifier l' Environnement privilégié de la vallée de l'Eure.

En espérant que vous saurez défendre les intérêts de vos concitoyens et l'avenir de nos enfants,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président,

François BREDON

PS – Il est curieux de constater que :

- si le coût d'une concession de 750 M€ en 2008 est maintenant de plus de 1 Milliard d'€,
- le passage par l'Ouest de 130 M€ devient 250 M€,
- le passage par l'Est rapproché, lui, est ramené de 215 M€ à 200 M€ !

Cela demande explications.

SAINT-PREST ENVIRONNEMENT
18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Site internet www.stprest-environnement.org
Tél. 06 13 07 88 31